

1

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

Rapport d'activité 2016

Vu l'article 17-3 du décret portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Article 1. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve le rapport d'activité de l'établissement de l'année 2016.



Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

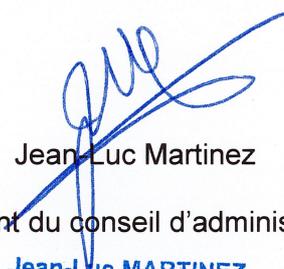
Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

Rapport annuel de performance 2016

Article 1. Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve le rapport annuel de performance 2016.



Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

3

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

Compte financier du musée du Louvre de l'exercice 2016

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Article 1^{er}. Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre arrête les éléments suivants :

- 222 371 872,89 € d'autorisations d'engagement (en exécution) ;
- 234 888 356,86 € de crédits de paiement (en exécution) ;
- 216 693 376,12 € de recettes budgétaires (en exécution)
- - 18 194 980,74 € de solde budgétaire (en exécution) ;
- 712 887 299,21 € (montant net du bilan) ;
- 200 824 760,56 € (montant du compte de résultat) ;
- - 438 019,89 € de résultat patrimonial ;
- + 7 702 324,69 € de capacité d'autofinancement ;
- - 22 094 288,24 € de variation de fonds de roulement ;
- - 17 665 512,85 € de variation de trésorerie ;
- 1 977 ETPT sous plafond et 70 ETPT hors plafond.

Article 2. Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre décide d'affecter le résultat de l'exercice à hauteur de -438 019,89 € et le solde des reports à nouveau à hauteur de -32 073 249,95 € aux réserves de l'établissement.

Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre**Séance du 13 mars 2017****DELIBERATION****Programmation des expositions 2018**

Vu l'article 17-1 du décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 portant création de l'Etablissement public du musée du Louvre ;

Article 1. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve la programmation des expositions 2018 conformément aux annexes jointes.



Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration
Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

5

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

**Accord de coopération relatif à la création du centre de
conservation du Louvre à Liévin**

Article 1 : Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve l'accord de coopération relatif à la création du centre de conservation du Louvre à Liévin et en autorise la signature par le Président-directeur du musée du Louvre.

Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION**Délibération tarifaire**

Article 1. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve les modifications tarifaires sur le domaine national du Louvre et des Tuileries, conformément à la grille jointe.

Article 2. Ces modifications tarifaires prendront effet :

- pour les tarifs du musée national Eugène Delacroix, dès que la délibération deviendra exécutoire ;
- pour les tarifs des manifestations de l'auditorium, au 1^{er} avril 2017 pour la saison 2017-2018 ;
- pour les tarifs des occupations temporaires des espaces du domaine du Louvre, des Tuileries et du musée national Eugène Delacroix, au 1^{er} juillet 2017 ;
- pour les tarifs des tournages et prises de vues, au 1^{er} juillet 2017.



Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

7

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

Convention de mécénat emportant recettes

Article 1 : Conformément à la délibération du conseil d'administration du 22 juin 2012 relative aux contrats et conventions soumis pour approbation au conseil d'administration, le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve la convention de mécénat avec la société Louis Vuitton Malletier et en autorise la signature par le Président-directeur du musée du Louvre.

Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration

Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre

Conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre

Séance du 13 mars 2017

DELIBERATION

Demande d'admission en non-valeur

Vu l'article 193 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et au vu de l'avis favorable de l'agent comptable ;

Article 1^{er}. Le conseil d'administration de l'Etablissement public du musée du Louvre approuve l'admission en non-valeur de la dette d'un montant de 79 174.43 € due par une société en liquidation judiciaire, au motif de l'irrecouvrabilité de sa créance attestée par le mandataire judiciaire.



Jean-Luc Martinez

Président du conseil d'administration
Jean-Luc MARTINEZ
Président-Directeur
du Musée du Louvre